

Les Nyonsaises confortent leur position de leader

Nyons.

1er tour : Digoin 7 Nyons 10.

Précision : Julie Disson (Digoin) 10 - Floriane Roux (Nyons) 20 ; Mélanie Rizzo (D) 23 - Laura Prudent (N) 5 ; Nelly Jacques (D) 7 - Valérie Briet (N) 12. Combiné : Céline Périchon (D) 19 - Isabelle Facoltoso (N) 18 ; Nathale Simon (D) 18 - Sonia Bruniaux (N) 19.

2e tour : Digoin 7 Nyons 16.

Progressif : Mélanie Rizzo (D) 30/39 - Floriane Roux (N) 36/44 ; Nathalie Simon (D) 26/38 - Laura Prudent (N) 36/42.

3e tour : Digoin 15 Nyons 24.

Simple : Mélanie Rizzo (D) 8 - Isabelle Facoltoso (N) 7 ; Nelly Jacques (D) 6 - Sonia Bruniaux (N) 10. Double : Céline Périchon, Aurélie Ferrière (D) 8 - Floriane Roux, Marie Josée Roux (N) 6. T. riple : Martine Rizzo, Nathalie Simon, Julie Disson (D) 6 - Martine Reboullet, Laura Prudent, Valérie Briet (N) 10.

4e tour : Digoin 18 Nyons 27.

Relais : Nathalie Simon, Mélanie Rizzo (D) 39/48 - Laura Prudent, Valérie Briet (N) 32/51. Rapide : Céline Périchon (D) 30/38 - Floriane Roux (N) 38/43

En se rendant à Digoin, les protégées du président Gilles Roux avaient pour mission de vaincre une équipe qu'elles avaient rencontrée à diverses reprises cette année. Et qu'elles avaient battue à chaque confrontation.

C'est donc sans pression que les Nyonsaises ont joué ce match en ayant bien en vue quand même qu'une victoire les confortait non seulement dans leur position de leader, mais aussi, les qualifiait définitivement

pour la finale du championnat de France.

C'est peut-être cet état d'esprit libre de toute pression de la part des Drômoises qui faisait qu'elles étaient accrochées au premier tour par les joueuses de Digoin qui s'octroyaient deux manches sur cinq.

Au cours du deuxième tour, les Nyonsaises parvenaient à se concentrer sur leur jeu et remportaient les deux manches largement, Laura Prudent et Floriane Roux assurant en progressif



CHEF DE FILE. Floriane Roux fut une fois de plus le pilier de l'équipe nyonsaise, pour la victoire acquise en terre bourguignonne.

pour conforter le score et prendre le large avec 8 points de différence.

Au troisième tour, le jeu

traditionnel rééquilibrait les choses puisque les joueuses des deux camps terminaient sur un score nul, avec 2 victoires chacune, tout comme au 4e tour où Laura Prudent et Valérie Briet perdaient leur confrontation face à Nathalie Simon et Mélanie en relais alors que Floriane Roux gagnait son match face à Céline Périchon en tir rapide.

Le prochain match sera une tout autre affaire puisque les joueuses drômoises recevront dans leur boulodrome fétiche des Laurons, leur principale adversaire de Saint-Vulbas qu'elles devaient retrouver en toute logique en finale du championnat des clubs Elite.

Notons que les équipes nyonsaises se comportent

REPÈRES

QUALIFICATION ACQUISE

■ Analyse du match par le président Gilles Roux : « Nous nous sommes rendus en terre adverse avec un état d'esprit serein en sachant que nous avions remporté cette saison toutes les rencontres contre les joueuses bourguignonnes, même si un match n'est jamais gagné d'avance, nous avions bon espoir de l'emporter. Nous savons que Digoin possède de bonnes individualités telles que Mélanie Rizzo, une joueuse que nous connaissons bien puisqu'elle faisait partie de l'effectif nyonsais ces dernières années, mais notre formation était plus compacte et plus expérimentée que nos adversaires du jour. Au final la victoire était la bienvenue puisqu'elle nous assure une qualification certaine pour la finale contre notre adversaire principal de Saint-Vulbas que nous devons rencontrer chez nous le dimanche 5 mars. Pour un match qui n'aura pas une grande importance sur le plan du résultat mais qui sera capital sur le plan psychologique. »

plus qu'honorablement en championnat de France dans leur catégorie respective.

En effet, l'équipe féminine de Nationale 2 jouera une DeMille en match aller et retour contre celle de Macon les 5 et 12 mars (premier match à domicile) alors que les garçons de Nationale 3 eux aussi combattront pour la même cause contre leurs homologues de Digoin les 4 et 11 mars (premier match à l'extérieur).

Christian ROUX